

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Janvier 2025

## Convocation le 23/01/2025

*L'an deux mil vingt-cinq, le 28 Janvier à 20 Heures, le Conseil Municipal de la commune de Geyssans, dûment convoqué le 23/01/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André MEGE, Maire.*

*Étaient présents : MM Joël BONNET, Jonathan CAFFYN, Jean-Paul CHALLANCIN, Jocelyn FIAT, Bruno JULIEN, Marc LYKO, Hervé RAVEL, William SAVOYE, Mmes Nicole COLLIN, Carole LADREIT, Agnès MONNET, Evelyne ROIBET*

*Était absent excusé : Audrey GONSON*

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, William SAVOYE a été désignée secrétaire de séance.*

## Ouverture de séance : 20h00

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 03 Décembre 2012 a été validé par l'ensemble des participants.

## 1- Urbanisme,

Monsieur Le Maire fait état des divers dossiers en cours :

Déclarations Préalables accordées tacitement pour 1 abri voiture Rue de la Viale, pour des panneaux photovoltaïques sur toitures 4 maisons une Chemin de Merles, une Impasse Montdrive, une Route du Bourg, une Lot Le Clos St Victor, pour ravalement de façade Route du Bourg

Déclaration Préalable accordée pour agrandissement sur maison individuelle Route de la Bâtie et piscine (régularisation) Chemin du Bois des Fourches

3 Déclarations Préalables déposées pour des panneaux photovoltaïques sur toiture Route D 52 et Lot Les Prairies, Impasse Montdrive, 1 Déclaration Préalable déposée pour changement menuiserie Route du Bourg

Permis de construire accordés pour agrandissent sur maison individuelle Rue des Tilleuls

Permis de construire déposé pour maison individuelle Rue des Mortiguettes

## **Objet : Conclusion d'une convention de mise à disposition de services avec la commune de Saint Michel sur Savasse**

Considérant la nécessité parfois pour l'agent technique communal de réaliser certaines de ces missions en binôme (pour des raisons notamment de sécurité)

Le Maire propose de mettre en place un partenariat entre les services techniques de notre commune de Geyssans et ceux de St Michel sur Savasse. Ainsi, pour des besoins ponctuels, la commune de Geyssans pourra profiter de l'agent technique de St Michel pour réaliser certaines missions. En contrepartie, l'agent communal de Geyssans sera amené à épauler l'agent technique de Saint Michel si besoin et avec son approbation.

Les modalités de ce partenariat intercommunal sont prévues dans une convention de mise à disposition de service qui sera signée par les deux communes et qui est lue lors de ce conseil.

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Vote 13 Pour, 0 Abstention, 0 Contre**

**DECIDE** de conclure une convention de mise à disposition de service avec la commune de Saint Michel (échange de service entre agents techniques des deux communes pour des besoins ponctuels)

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition ci-annexée

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

**Objet : Village Ambassadeur du Don d'Organes - Engagement dans la démarche**

Considérant la venue en mairie de l'association France Rein Drôme-Ardèche, membre du collectif d'associations œuvrant pour le don d'organes Greffes+,

Considérant l'importance du don d'organes et le souhait de la commune de GEYSSANS de soutenir cette cause et d'en faire la promotion,

Le Maire propose de s'associer à la démarche en faisant de GEYSSANS, un village ambassadeur du don d'organes par la signature d'une charte de partenariat avec le collectif Greffes+ et l'apposition de panneaux en faveur du don d'organes à l'entrée du centre-bourg.

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Vote 13 Pour, 0 Abstention, 0 Contre**

**DECIDE** de s'engager dans la promotion en faveur du don d'organes en faisant de GEYSSANS, un village ambassadeur du don d'organes.

**AUTORISE** le Maire à signer la Charte « Ville Ambassadrice du Don d'Organes » aux côtés du collectif Greffe+ jointe à cette délibération.

**DIT** que les crédits suffisants seront inscrits au budget 2025 pour l'achat de panneaux d'information.

**AUTORISE** le Maire à prendre toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

**Objet : Aménagement d'une partie de la cour des écoles de Geysans choix et demandes de subventions**

**Délibération ajournée par manque de devis**

**Montant du devis principal 16160€ HT**

**Faire une nouvelle demande de devis pour les Travaux concernant la destruction partielle du mur.**

**Faire faire des devis pour l'aménagement d'un garde-corps sur le mur, pour apport terre végétale, pour installation de bancs autour des arbres et demander une modification du devis principal « revêtement »**

**Objet : Avis sur dossier SAS METHAMONDY : demande d'enregistrement au titre des ICPE en vue d'exploiter une unité de Méthanisation sur la Commune de Bourg-de-Péage.**

Par courrier du 02/12/2024 provenant de la préfecture de la Drôme M. le Préfet nous a fait savoir qu'il procédait aux consultations du public en mairie de Bourg de Péage pour le dossier SAS METHAMONDY : demande D4ENREGISTREMENT AU TITRE DES ICPE en vue d'exploiter une unité de Méthanisation sur la Commune de Bourg-de-Péage

Les collectivités territoriales disposent d'un délai de 15 jours après la fin de consultation du public le vendredi 24 Janvier.

Après consultation des documents par les élus, il est demandé un avis sur cette demande d'enregistrement au titre des ICPE en vue d'exploiter une unité de Méthanisation sur la Commune de Bourg-de-Péage

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :**

Par **12** voix Pour, 0 voix Contre, 1 Abstention

Emet donc un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des ICPE en vue d'exploiter une unité de Méthanisation sur la Commune de Bourg-de-Péage

#### **Divers:**

- **Mardi 14/01 : Convention Citéo sur les déchets abandonnés diffus dont s'occupe Mr Pierre Sanlis chez VRA, voir les projets que nous souhaiterions effectuer en 2025.**
- **Jeudi 16/01 : Mémoire de la Drôme en 2025. 50 euros de cotisation annuelle. L'association a pour mission de collecter, archiver, numériser, restaurer des documents consacrés au patrimoine.**
- **Lundi 20/01 : Thèmes pédagogiques abordés par l'agglomération dont on peut bénéficier. Sensibilisation à l'environnement, visites patrimoine historique et paysager, outil thème du PIG (Prévention Information Jeunesse) de VRA pour les jeunes de 11 à 30 ans.**
- **Mardi 10/12 : Réunion au Bagnol à St Michel pour les eaux pluviales et assainissement**
  - **Aménager les places de village, les végétaliser**
  - **Entourer des arbres, végétaliser le long des murs de l'église en créant des allées, en attendant le compte rendu.**
- **Jeudi 05/12 : comité de pilotage RASED Peyrins**
- **Lundi 16/12 : RDV Mr JP Manin de l'association greffe et don d'organes, acheter 2 panneaux et faire article sur le journal le jour de la pose.**
- **Lundi 13/12 : RDV avec Mr Germain pour implantation des panneaux aux Fayolles.**
- **Mardi 21/01 RDV avec Mr Farget (projet éoliennes)**
- **Mercredi 22/01 AG du club des aînés**

**Fin de séance à 22h20**

**Sauf imprévus prochain cm le 11 Mars**